

 Ville de Montréal Service du capital humain Description de tâches	Col bleu
--	-----------------

Titre PRÉPOSÉ AU SERVICE - INSTALLATIONS ET PARCS	Code 605750	Ancien code 014CAF	Groupe de traitement 14
---	----------------	-----------------------	----------------------------

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'exécution de tâches variées reliés à des travaux d'entretien, de réparation, d'installation et de montage du mobilier urbain et de ses équipements relevant de plusieurs métiers.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. Le titulaire le reçoit habituellement sous forme de directives orales, d'ordres de travail, de plans ou de schémas. Il s'assure principalement que l'ensemble des équipements et installations soient fonctionnelles et que les sites soient en bon état de service pour les utilisateurs. Il effectue principalement des travaux de menuiserie ainsi que des travaux généraux de différents métiers tels que; la plomberie, la soudure et autres. Il est de plus, tenu d'effectuer divers travaux de conduite de véhicule motorisé que nécessite la réalisation des activités. Le travail est contrôlé régulièrement par un employé de rang supérieur.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Effectue ou fait effectuer l'entretien et les réparations du mobilier urbain, des installations ou tous autres équipements nécessaires à la réalisation des activités sur les sites;
2. Opère une unité mobile avec l'outillage nécessaire à l'exécution des travaux requis;
3. Effectue ou fait effectuer l'installation et le montage du mobilier urbain et de ses équipements sous sa responsabilité;
4. Prépare et, au besoin, répare différents ouvrages ;
5. Conduit et opère des véhicules et équipements motorisés pour assurer la sécurité des utilisateurs;
6. Collabore avec les chauffeurs concernés pour s'assurer que les poubelles sont ramassées, le lignage des terrains effectuée et que les parcs sont propres et les équipements de jeux en état d'utilisation sécuritaire.
7. Informe et guide les employés et les accompagne relativement aux normes à suivre dans l'exécution des travaux;
8. Assure la sécurité du mobilier urbain et des équipements disponible aux utilisateurs des différents sites sous sa responsabilité;
9. Maintient en état de propreté les pièces, les équipements, l'outillage et les lieux de travail;
10. Complète les rapports demandés ainsi que le rapport journalier.



QUALITÉS REQUISES

CONNAISSANCE :

- des pratiques et de l'outillage utilisé dans l'exercice de ses fonctions, des risques du métier et des méthodes préventives;
- des méthodes modernes d'entretien et de nettoyage;

HABILETÉ ET APTITUDE :

- à effectuer des travaux selon les règles de l'art et à utiliser l'outillage nécessaire au travail;
- à lire des plans et à tracer des croquis;
- capacité de travailler avec autonomie tout en assumant un leadership et en développant un esprit d'équipe.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

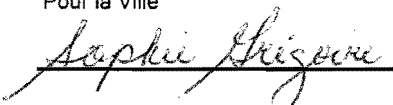
INSTRUCTION :

- Titulaire d'un certificat de qualification valide en menuiserie ou toute combinaison d'instruction et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

EXPÉRIENCE :

- posséder un permis de conduire valide
- quelques années d'expérience en menuiserie.

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2006	10	03	